

**A l'attention du Collège des
Bourgmestres et Echevins
Avenue Roi Albert, 33
1082 Berchem-Sainte-Agathe**

Concerne : Conseil communal du 23 janvier 2014.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Bénéficiaire d'un logement décent et à un prix abordable est une des premières préoccupations des Bruxellois et a fortiori des Berchemois. Il est donc du devoir des pouvoirs publics de répondre à ces demandes d'autant plus pressantes que la pénurie de logement progresse et que les listes d'attentes pour les logements sociaux continuent à augmenter. On parle maintenant de près de 40.000 demandes en attentes pour le logement social à Bruxelles.

Lors de la réunion du gouvernement Bruxellois à Liège au mois de septembre dernier, il a été décidé de lancer le Plan régional de développement durable (PRDD). Parmi les objectifs annoncés à l'issue du séminaire, le secrétaire d'État au Logement, Christos Doukeridis a proposé la construction de 6.000 logements par an pour répondre à la demande dans la capitale.

L'« Alliance habitat », il s'agit le nouveau nom du plan logement du gouvernement bruxellois, réunit différents outils existants, les reconduits et les amplifie, à savoir un nouveau plan logement, un nouveau plan quadriennal de rénovation, un plan de construction de logements bon marché acquisitifs, etc...

L'Alliance habitat, bénéficie d'un budget de 953 millions d'euros sur 4 années. C'est un montant considérable. Ce nouveau plan comporte trois volets : un volet construction (enveloppe de 653 millions pour bâtir 6720 nouveaux logements publics), un volet rénovation et la lutte contre les immeubles inoccupés (enveloppe de 300 millions) et la création d'une allocation-loyer à titre expérimental (expérience d'allocation loyer pour 1000 ménages. Une somme de 150 euros maximum permettra de combler la différence entre le tiers des revenus du locataire et le montant du loyer).

Le logement doit donc être aussi une priorité des autorités communales berchemoises.

Qu'en est-il exactement ? Le site internet de la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) fait état de 2 projets en cours à Berchem-Sainte-Agathe ;

- **Schweitzer**: 44 logements passifs à Berchem-Sainte-Agathe | Demande de permis en cours de préparation

- **Kasterlinden**: 35 logements passifs à Berchem-Sainte-Agathe | Demande de permis en cours de préparation

Le projet Schweitzer n'est malheureusement plus à l'ordre du jour. En effet, sur demande de la commune, il a été décidé d'annuler cette opération qui prévoyait 15 logements sociaux et 32 logements moyens.

- Pourquoi n'a-t-on pas eu de discussion à ce sujet en Conseil Communal ?
- N'est-ce pas le lieu où prendre ce genre de décision? Il est inacceptable de court-circuiter notre instance représentant les Berchemois.
- Quelles raisons ont-été invoquées par la majorité alors que le besoin de logement est criant ?
- Y-aura-t-il un projet en compensation de cette perte sèche de logements sociaux?

Qu'en est-il du projet Kasterlinden ? Nous avons maintenant d'énormes craintes quand au soutien et la pro-activité de la commune. Nous demandons des garanties et des détails quand au suivi de ce projet.

En outre, il est prévu par l'Alliance Habitat que la SLRB organisera un appel à projets qui s'adressera principalement aux SISF, mais qui sera également ouvert aux Communes et aux CPAS. Cet appel permettra de bénéficier d'un subventionnement pour la construction de logements sur des terrains appartenant aux Communes et aux CPAS dont ils confieront la gestion à des SISF.

La majorité devrait répondre positivement à cet appel à projet et se préparer dès à présent.

Pourriez-vous me dire quelles sont les démarches que compte entreprendre le Collège à ce sujet ?

En vous remerciant pour l'attention portée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Yonnec Polet
Conseiller communal